Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 10 (1891)

Heft: 6

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique : actes administratifs et officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef: Paul STRŒHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE: Société suisse de numismatique. XI^{me} Assemblée générale à Zoug, le 31 juillet 1891. — Rapport du bibliothécaire-archiviste pour l'exercice 1890-1891. — Nomination d'honoraire. — Diplôme et sceau. — Tirages à part. — Congrès international de numismatique à Bruxelles, 1891. — J. M., Médaille du Congrès pénitentiaire international de 1890. — MÉLANGES. Dr Stückelberg, Römische Münzfunde in Frankreicht. — Raitpfennig. — Médailles dites de pacotille. — Rectification au sujet de Ja médaille Naville. - BIBLIOGRAPHIES. — ANNONCES.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

ACTES ADMINISTRATIFS ET OFFICIELS

IIX

XI^{me} Assemblée générale tenue à Zoug, dans la salle du Conseil d'Etat, le 31 Juillet 1891.

La séance est ouverte à 9 heures 30, sous la présidence de M. Paul Strœhlin, président. Seize membres sont présents ainsi que des représentants des autorités de Zoug et plusieurs personnes étrangères à la Société.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. Robert Weber, de Zoug, qui a bien voulu se charger de l'organisation de la fête, souhaite la bienvenue aux membre de la Société, aux représentants des autorités et à toutes les personnes présentes. Il dit combien la ville de Zoug est heureuse de recevoir dans ses murs la Société suisse de numismatique et rappelle la réunion de Genève, l'an passé.

M. Stræhlin remercie M. Weber pour toute la peine qu'il s'est donné, puis il présente un rapport verbal sur l'activité du Comité pendant l'exercice 1890-1891. Il signale le décès de M. Xavier Kohler, membre fondateur, de Porrentruy, ceux de MM. D.-Jacob Duval et Gustave Revilliod. Les démissions ont été à peu près nulles, mais par contre il y a eu 33 admissions, chiffre énorme et inconnu jusqu'ici dans les annales de la Société.

M. le Président donne lecture de plusieurs lettres, fort sympathiques de personnes qui ne peuvent assister à la réunion et font les meilleures vœux pour la Société; il transmet également les vœux qui lui ont été exprimés de vive voix.

MM. Anatole Jobin, orfèvre, à Neuchâtel, Hürlimann, D^r méd., à Unter-Ægeri (Zoug), Ferdinand Wangeler, négociant, à Lucerne, sont reçus au nombre des membres actifs.

M. Hermann Grote, à Hanovre, le doyen et l'un des plus illustres parmi les numismates et les héraldistes allemand contemporains, est nommé membre honoraire.

M. le Président fait circuler un exemplaire des nouveaux diplômes qui ont été imprimés par le regretté Fick, à Genève, et le nouveau sceau gravé par notre collègue, M. Hantz; ce sceau est offert par les membres genevois de la Société. Les deux pièces sont fort bien accueillies.

M. de Palézieux, délégué aux fêtes du 50^m Jubilé de la Société royale belge de numismatique rend compte de sa mission et fait circuler les médailles qui ont été frappées pour cette solennité; il décrit les fêtes et les séances qui ont eu lieu et se loue vivement de l'accueil qui lui a été fait.

M. Reber, archiviste-bibliothécaire, n'ayant pu se rendre à Zoug, M. le Président donne lecture de son rapport. La bibliothèque s'est augmentée de plus de 200 numéros depuis la dernière assemblée et il sera nécessaire de refaire un catalogue. Le médailler qui ne renfermait que 51 pièces au moment de son arrivée à Genève, en compte actuellement 485. Les principaux donnateurs sont, MM. Th. von Ah. Gnecchi, Zeller, Werdmüller, Engel et Serrure, Michaud, Imhoof-Blumer, Julius Meili, Roger Vallentin, Blanchet P. Stræhlin, pour la Bibliothèque, Ed. de Jenner, B. Reber, P. Stræhlin, Jäckle-Schneider, Schnyder, le Comité du Jubilé Ernest Naville pour le médailler. On doit désirer que les membres profitent davantage de nos collections.

M. Robert Weber est nommé vérificateur des comptes à la place de M. Brüderlin qui n'accepte pas une réélection. M. Liemne est maintenu dans ses fonctions.

M. Rob. Weber lit ensuite un remarquable travail sur l'histoire monétaire de Zoug, travail qui sera publié dans la Revue et qui promet d'offrir un vif intérêt.

M. le président remercie M. Weber, puis l'assemblée décide de laisser au Comité le choix du lieu de la prochaine assemblée. La séance est levée à 11 heures 30.

M. Weber avait de plus organisé dans la salle du Conseil d'Etat et pour ses collègues une exposition numismatique qui a été ouverte ensuite au public pendant plusieurs jours; elle contenait la série complète des monnaies et médailles de Zoug, de nombreuses pièces rares et de belles reproductions de sceaux suisse et étrangers.

Après la séance, l'assemblée s'est transportée à l'hôtel du Lion où a eu lieu le banquet, fort bien servi. On a vivement apprécié le menu composé de mets numismatiques inconnus jusqu'ici et une superbe poésie de M^{ue} Isabelle Kaiser dédiée à la Société suisse de numismatique et qui sera distribuée à tous les membres. Des discours ont été prononcés par M. Rob. Weber, par M. le chancelier Weber, par M. le Conseiller d'Etat Zürcher, par M. P. Strœhlin et M. de Palézieux qui ont adressé les plus sincères remerciements aux autorités et à nos collègues de Zoug. On porte un toast à

M^{11e} J. Kaiser, puis M. de Palézieux se fait l'écho de nombreux numismates pour protester contre les continuelles falcifications ou imitations de pièces rares que l'on exécute de nos jours. Il voudrait voir le nom de leurs auteurs (la plupart sont connus) livrés à la publicité.

L'après-midi est consacré à la visite de la ville, du musée installé dans l'ancien hôtel de ville, de l'arsenal et de la demeure de la famille de Zurlauben obligeamment ouverte par son propriétaire et qui a conservé tout le caractère d'une riche habitation du XVI^{me} siècle. La journée est terminée par un concert donné par la Musique de la Ville et par une soirée familière; la promenade sur le lac et les illuminations ne pouvant avoir lieu à cause du mauvais temps.

Le secrétaire:
Jaques Mayor.

Rapport du Bibliothécaire-Archiviste pour l'exercice 1890-1891.

C'est avec une promptitude qu'il est agréable de constater que M. Ed. de Jenner, notre prédécesseur dans la charge de Bibliothécaire-Archiviste, nous a envoyé, peu de jours après l'assemblée générale du 18 octobre 1890, les archives et la bibliothèque de notre Société.

Quoique peu considérables, ces collections exigent une certaine place et demanderaient un membre spécial, qui fait défaut jusqu'ici; mais vu l'usage par trop restreint que les membres de la Société font de la bibliothèque, il a été possible d'entasser le tout dans un grand buffet. Depuis quelque temps, cependant, il s'est produit une notable augmentation de nos richesses; de nombreux auteurs nous ont envoyé leurs œuvres et d'autres personnes nous ont fait des dons de diverses natures.

Le Comité a voté un crédit de fr. 12 destiné à l'acquisition de quelques cartons qui seront très précieux pour le classement des archives et des brochures. Les principaux donnateurs sont:

MM. Imhoof-Blumer, 9 volumes de ses publications sur la numismatique grecque.

Julius Meili, 3 vol. consacrés à la numismatique du Brésil et du Portugal.

Roger Vallentin, plusieurs brochures et tirages à part publiés par lui.

Th. von Ah. Bundesbriefe.

E. et F. Gnecchi, leurs œuvres complètes.

Engel et Serrure, leur répertoire des sources imprimées de la numismatique française et le 1^{er} vol. de leur traité de numismatique du moyen âge.

R. Serrure, plusieurs brochures.

Michaud, la première partie du catalogue du médaillier de la Chaux-de-Fonds.

Zeller-Werdmüller et Paul Schweizer, Die Soegeler de Zurich.

Paul Strœhlin, une collection considérable de catalogues de ventes numismatiques.

Adolphe Gautier, Blanchet, A. de Witte, A. Duplan, etc., diverses brochures et tirés à part.

En somme, depuis que nous sommes en fonctions nous avons pu enregistrer plus de 200 numéros nouveaux.

Quant à notre médaillier qui ne contenait que 51 pièces en cuivre, laiton, étain, plomb et galvanoplastie, lors de son arrivée à Genève, il possède aujourd'hui plus de 485 pièces, dont un certain nombre en argent, dues à la générosité de plusieurs membres de la Société. Notre président, M. Strœhlin, a fait don d'un médaillier en carton fort, comportant 15 casiers et qui a permis un classement provisoire de la collection. Voici une liste sommaire des dons faits au médaillier:

- MM. Ed. de Jenner, 5 pièces, imitation de médailles tessinoises.
 - B. Reber, 5 médailles et 22 monnaies suisses anciennes.

P. Stræhlin, 2 empreintes en galvano de monnaies grecques, 14 monnaies romaines en argent, 108 id. en bronze et billon, 60 petites monnaies en argent et 116 pièces de billon du moyen âge et des temps moderne de divers pays, de plus, 3 exemplaires dont un en argent, de la belle médaille commémorative de l'assemblée du 18 octobre 1890 à Genève, tiré à petit nombre et fort rare dont le coin a été déposé dans nos archives après avoir subi une correction.

En terminant nous émettons le vœu qu'un nouveau catalogue de la bibliothèque soit publié, l'ancien est, du reste, épuisé; il serait bon aussi d'insérer dans le Bulletin une liste des principales pièces du médaillier.

Il est inutile d'adresser un appel à nos collègues, le court aperçu que nous venons de donner de l'état de nos collections les engagera, nous n'en doutons pas, à les faire prospérer dans la mesure de leurs moyens.

Genève, 15 Juillet 1891.

B. Reber.

Nomination d'honoraire.

Dans son assemblée générale tenue à Zoug, le 31 juillet dernier, la Société suisse de numismatique a conféré le titre de membre honoraire à M. H. Grote, à Hanovre; cette distinction venue un peu tard, était bien due à ce savant, le doyen des numismates allemands et probablement de ceux du monde entier, dont les états de services sont presque aussi nombreux que les années.

M. le baron Hermann Grote, docteur en droit, autrefois conservateur du médaillier de Hanovre, est né le 28 décembre 1802; il est membre, cela va sans dire, de plusieurs sociétés savantes et l'auteur d'un grand nombre de travaux, opuscules ou ouvrages de longue haleine, dont nous devons renoncer à donner la liste dans cet article. M. Grote s'est

distingué comme généalogiste, comme héraldiste et surtout comme numismate, et l'auteur de ces lignes ne craint pas d'être contredit en assignant à notre nouvel honoraire, moins connu peut-être et moins apprécié en dehors de l'Allemagne qu'il ne mériterait de l'être, le premier rang parmi les numismates vivants par la multiplicité et l'étendue de ses connaissances, par ses vues ingénieuses et profondes, par son esprit exact et dégagé d'idées préconçues ; ce qu'il écrit n'est pas seulement instructif: c'est aussi éminemment suggestif et ouvre au lecteur capable d'apprécier ces choses là des voies et des horizons nouveaux. M. Grote s'est occupé de toutes les branches de la science, de tous les temps et de tous les pays, quoiqu'il ait étudié avec prédilection celle de sa patrie au moyen âge; il a travaillé aussi l'histoire et la géographie dans leurs rapports avec les monnaies, l'esthétique monétaire, la métrologie et surtout l'héraldique, non pas celle que connaissent seule beaucoup d'esprits superficiels, science de bric-à-brac consistant surtout à apprendre par cœur les termes techniques et à blasonner correctement, mais la véritable héraldique, ses origines, son développement, son sens profond et ses rapports avec l'histoire des familles et des états ainsi qu'avec la numismatique. Nous ne saurions trop engager les personnes qui s'intéressent à la science des armoiries, après en avoir appris les rudiments dans quelque manuel, à aller puiser une véritable instruction dans les publications d'H. Grote et à apprendre de lui à remonter aux sources; nous donnons le même conseil, et à plus forte raison, puisque c'est surtout à des numismates que s'adresse notre bulletin, aux chercheurs dont l'ambition ne se borne pas à être des collectionneurs et à savoir déterminer plus ou moins promptement et exactement une monnaie, mais qui désirent aller au fond des choses et connaître leur science sous toutes ses faces: qu'ils lisent et étudient les huit volumes des Münzstudien de notre collègue - son ouvrage capital - parus, sauf erreur de 1857 à 1877, sans oublier le tome IX qui contient les

Stammtafeln: ils y trouveront de tout, y apprendront beaucoup et verront surtout que leurs vues en seront considérablement éclaircies et étendues.

Nous faisons des vœux pour que notre vénérable doyen continue encore pendant bien des années à figurer sur la liste de nos membres.

Diplôme et sceau.

Les nouveaux diplômes de la Société sont maintenant terminés. Ils ont été exécutés par l'imprimerie Fick, le premier de nos établissements typographiques et feront honneur à l'imprimeur et à la Société. Ces diplômes seront envoyés à tous les membres reçus depuis le commencement de l'année 1890, époque où le stock des anciens diplômes a été complètement épuisé. Ils sont d'une valeur artistique bien supérieure aux anciens et ornés de bois gravés par feu Burillon, l'un des collaborateurs assidus de l'imprimerie Fick, à Genève.

Les membres reçus avant 1890, qui désireraient recevoir le nouveau diplôme en renouvellement de l'ancien, pourront l'obtenir en s'adressant au trésorier de la Société et en envoyant la somme de deux francs pour frais d'expédition et emballage.

Les diplômes seront ornés du nouveau sceau de la Société. Nouveau n'est pas le mot propre, car la Société ne possédait qu'un petit cachet en forme de bractéate figurant sur les anciens diplômes. Le sceau que le Comité a commandé à M. Georges Hantz, notre collègue, sera une œuvre remarquable au point de vue artistique. L'écusson fédéral qui en orne le centre est exécuté d'après la nouvelle ordonnance fédérale (branches inégales de la croix), mais l'ensemble a été inspiré par nos meilleurs monuments sigillographiques suisses du moyen âge.

Tirages à part des publications de la Société.

A partir de l'année 1891, les articles publiés dans la Revue suisse de numismatique auront droit à des tirages à part pour autant que les auteurs en auront fait la demande écrite à la rédaction. Les articles importants et comprenant moins d'une feuille (16 pages) de texte auront droit à 25 exemplaires. Ceux qui comprendront deux feuilles d'impression au moins auront droit à 50 exemplaires. Les articles de moins de quatre pages n'auront droit qu'à deux livraisons de la Revue.

Ces tirages à part seront livrés sans titre et sans couverture.

Il ne sera pas fait de tirage à part des articles du Bulletin. L'imprimeur sera toujours à même de fournir, au même prix qu'à la Société de numismatique, des tirages supplémentaires au chiffre gratuit. Ces commandes devront être adressées à la rédaction à la livraison des mémoires manusécrits. L'imprimeur fera des tirages à part du Bulletin pour ceux qui le désireront, mais à leurs frais.

RÉDACTION DE LA SOCIÉTÉ. Cité, 20.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE

A BRUXELLES

Les 5, 6, 7 et 8 juillet 1891.

Le 5 juillet se réunissait à son local ordinaire au Palais des Académies, l'assemblée générale ordinaire de la Société royale de numismatique belge, précédant de quelques heures l'ouverture du Congrès, pour exécuter avant cette belle fète un ordre du jour, comprenant des questions d'ordre purement administratif. Ce qui distinguait cette assemblée, outre les membres ordinaires qui étaient au complet, c'était une